

Saint-André, le 19 mars 2014

Droit au Vélo - ADAV
23 rue Gosselet
59000 LILLE

A l'attention de Philippe DELRUE :

Monsieur,

Suite à votre récent courrier j'ai l'honneur de vous indiquer mes engagements visant à favoriser l'usage du vélo au quotidien dans la ville de Saint-André si les électeurs me confient le mandat de maire.

Je tiens d'abord à vous indiquer les efforts entrepris depuis plusieurs années par la commune pour développer l'usage du vélo :

- Mise en place et prolongation des doubles sens cyclables (par exemple rue Albert Garrin ,rue de l'Yser, ...)
- Création d'une piste cyclable reliant les berges de la Deûle à la rue Georges POMPIDOU à La Madeleine, le long du boulevard Robert Schuman
- Mise en place de 14 Arceaux à vélos aux arrêts de bus de la liane
- 55 Arceaux a vélos mis en place aux divers bâtiments de la ville
- Ateliers de réparations de vélos le samedi 1 fois par mois depuis janvier 2014
- Participation de la ville à la semaine de la mobilité
- Prise en charge de 50% des abonnements VLD pour les agents municipaux
- Veille du bon état des pistes cyclables et salage en période hivernale
- Création de zones 30 pour sécuriser les modes de déplacements doux
- Installation d'un abri V'Lille (garage vélos automatisé)

Je suis également fier d'avoir obtenu l'installation de 2 stations V'Lille sur le territoire de la commune, alors que le projet initial de LMCU n'incluait pas la ville de Saint-André. L'intermodalité TER/Bus/Vélo est désormais une réalité dans notre ville, au bénéfice des andrésiens et de l'environnement.

Dans notre projet 2014-2020, nous continuerons ces efforts et nous nous engageons à augmenter le nombre de pistes cyclables, conformément au schéma cyclable de Lille Métropole , en nous efforçant d'établir une continuité cyclable sur l'ensemble du territoire andrésien.

Des aménagements seront particulièrement mis en œuvre le long des berges de la Deûle pour les futurs quartiers Sainte-Hélène et le site « Rhodia », ainsi que le long de la LINO.

Nous souhaitons également développer les stations V'Lille , toujours dans les deux futurs quartiers Sainte-Hélène et Rhodia, pour faire la liaison avec les villes de La Madeleine et de Marquette.

Enfin nous étudions la mise en place du dispositif « Tourne à droite » en ville, tout en restant extrêmement attentif à la sécurité des cyclistes andrésiens.

J'espère avoir répondu à toutes vos questions et je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Cordialement,



Olivier HENNO

pour la liste « Ensemble, pour le
Saint-André que nous aimons ! »